

TERRITOIRE

JUILLET 2014 #38



LOCHES-DÉVELOPPEMENT
L'année du tournant



DÉCHETS MÉNAGERS

*La TRI^{bu}, l'équipe
qui vous fait aimer le tri !*

PORTRAIT

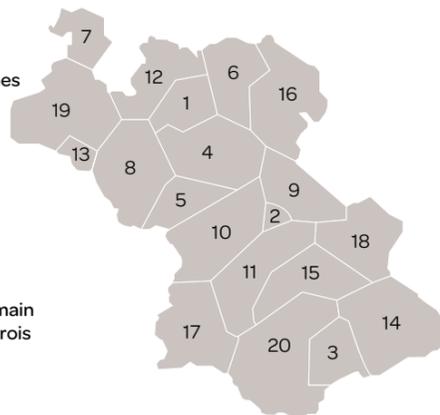
Dans la NACEL de Claire



sommaire #38

- {4} **TERRITOIRE D'ACTION**
La TRI^{bu}, l'équipe qui vous fait aimer le tri !
- {5} **BRÈVES DE TERRITOIRE**
Toute l'actu de la CCLD
- {8} **GRAND ANGLE**
Loches Développement, l'année du tournant
- {14} **PROJET DE TERRITOIRE**
Sud Touraine Entreprises fête ses 20 ans !
- {16} **FIGURES DU TERRITOIRE**
Dans la NACEL de Claire

- 1 Azay-sur-Indre
- 2 Beaulieu-lès-Loches
- 3 Bridoré
- 4 Chambourg-sur-Indre
- 5 Chanceaux-près-Loches
- 6 Chédigny
- 7 Cormery
- 8 Dolus-le-Sec
- 9 Ferrière-sur-Beaulieu
- 10 Loches
- 11 Perrusson
- 12 Reignac-sur-Indre
- 13 Saint-Bauld
- 14 Saint-Hippolyte
- 15 Saint-Jean-Saint-Germain
- 16 Saint-Quentin-sur-Indrois
- 17 Saint-Senoche
- 18 Sennevières
- 19 Tauxigny
- 20 Verneuil-sur-Indre



ÉDITO



Un nombre relativement important de nouveaux élus ont intégré le Conseil communautaire de Loches Développement à l'issue des dernières élections, je profite de cette tribune pour leur souhaiter encore une fois la

bienvenue. Notre équipe, installée pour un mandat de six ans, a pour mission de renforcer la dynamique engagée ces dernières années par la Communauté de communes et de préparer l'avenir de notre territoire. A travers les projets qu'elle soutient, ses priorités, ses choix politiques et ses engagements, notre collectivité joue un rôle éminent dans le développement local et le redressement d'une économie mise à mal par la crise que nous traversons tous. A mes collègues élus, je leur demande de l'audace et de la combativité : en attendant le retour de la croissance, sachons nous remettre en cause, innover, oser, rester solidaires, mutualiser nos forces entre communes. C'est la seule posture possible si l'on veut retrouver des emplois ou des perspectives de créations d'emplois, indispensables pour maintenir et attirer une population jeune dans nos communes.

Vous constaterez, à la lecture de ce magazine, que pour chacune de nos compétences, les équipes d'agents de Loches Développement et les Vice-présidents qui m'accompagnent sont engagés et mobilisés au quotidien pour relever les grands défis de demain. Accroître les services à la population,

réduire et valoriser les déchets, renforcer l'accueil et l'accompagnement des entreprises, améliorer l'habitat, préserver la qualité de l'eau de nos rivières, développer nos équipements sportifs, maintenir des commerces de proximité... Autant d'objectifs démultipliés en projets qui, mois après mois, changent le visage de notre territoire et contribuent à sa notoriété.

Les Communautés de communes vont devenir, réformes obligent, le maillon essentiel de l'organisation, de l'aménagement et du développement des territoires. Avec une rigueur financière irréprochable dans la gestion de nos projets, nous devons, encore davantage demain, impulser une dynamique de territoire, animer et coordonner une stratégie de développement qui implique bien d'autres acteurs. Car l'avenir du Lochois est aussi entre les mains des chefs d'entreprises qui savent prendre des risques, des associations qui apportent des idées neuves dans les secteurs du tourisme, de la culture, des loisirs, du social, des services. L'avenir est aussi entre vos mains, vous, citoyen-habitant qui avez foi en votre territoire et vous, jeunes Lochois, qui, après vos études, votre apprentissage, choisissez de revenir ici pour participer au renouveau de votre pays de cœur. Pour notre territoire et pour vous-mêmes, nous avons tous un devoir d'optimisme ! Bel été !



Pierre Louault, Président
Communauté de communes
Loches Développement

Des suggestions, des remarques sur votre magazine Territoire ?
territoire@lochesdeveloppement.com



En vous rendant sur le site de la CCLD : www.lochesdeveloppement.com, cliquez sur le Portfolio n°38 associé à ce numéro et découvrez en exclusivité les photos de **Stephan Larroque** non publiées sur votre magazine. Nous vous offrons ainsi la possibilité de prolonger les rencontres réalisées dans le cadre de nos reportages.

Magazine de Loches Développement,
avenue de la Liberté, BP 142,
37601 Loches cedex. Tél. 02 47 91 19 20
www.lochesdeveloppement.com
Directeur de la publication : Pierre Louault.
Rédaction : Territoire de Com', Sophie Lebrun.
Création : Céline Morissonnaud.
Impression : Imprimerie RL.
Photos : Stephan Larroque.
ISSN 1960-9337.
Dépôt légal à parution.

suppléments



Arrêt sur Images sur l'entreprise
Aquatric' Bezançon réalisé par
le photographe Stephan Larroque.



La Lettre
de la TRI^{bu} n°12.

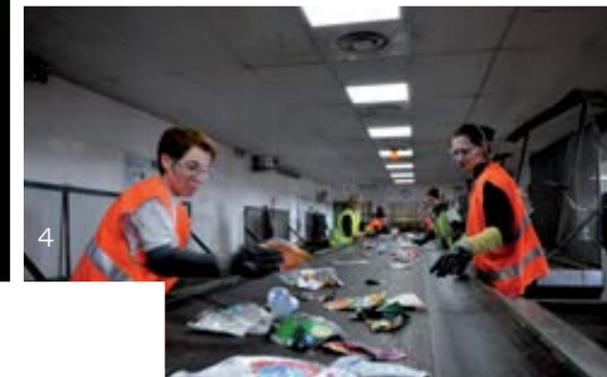


La guide
de la TRI^{bu}.



La TRI^{bu}, l'équipe qui vous fait aimer le tri !

Alors qu'une TRI^{bu} de hiboux s'est glissée dans vos foyers pour vous inviter à jeter moins et à trier plus, partons à la rencontre des agents de la CCLD et des salariés de la COVED qui font de nos déchets leurs métiers.



1 - Les rippers de la COVED en tournée. Du lundi au vendredi, de nuit dès 2h du matin ou de jour, ils ramassent les poubelles dans toutes les communes du territoire : les bacs marron et les bacs jaunes sont versés dans des espaces différenciés. Les rippers exercent un métier particulièrement pénible et souvent dangereux.

2 - Les membres de la TRI^{bu} sont les nouvelles mascottes du service. Leur mission, qu'ils exercent avec humour et sympathie : vous aider à réduire et à mieux trier vos déchets ménagers.

3 - Marylou Ploncard, responsable technique du service et Antoine Fredon, stagiaire, partent peser différents déchets issus des repas de la cantine du collège Georges Besse.

4 - La COVED emploie sur son site de la Baillaudière 57 salariés et traite chaque année 150 000 t de déchets. Ici des équipes se relaient pour trier les déchets ménagers recyclables sur une chaîne spécialement dédiée.

les chiffres du service*

11 271 t de déchets ménagers collectés en 2013 : (33, 2% sont des déchets recyclables)

- 5 130 t d'ordures ménagères soit 228 kg/habitant/an
- 287 t d'emballages ménagers soit 13 kg/hab./an
- 60 t d'encombrants
- 942 t de verre
- 92 t de papier
- 23,5 t de textiles
- 3 899 t collectées en déchèteries

40 219 passages en déchèteries

*Données 2013. Tonnages collectés sur le territoire de la CCLD

5 - La commission déchets ménagers présidée par Loïc Babary est composée de 20 délégués issus de chacun des conseils municipaux du territoire de Loches Développement. La nouvelle Commission réunie pour la première fois en juin dernier a découvert le service et pris connaissance des objectifs de la CCLD en matière de réduction et de tri des déchets pour le mandat à venir. Les délégués relayeront l'information auprès des usagers de leurs communes.



La gestion des déchets ménagers est l'une des premières compétences de la Communauté de communes créée il y a près de 20 ans. Sur notre territoire, la collecte puis le tri pour la valorisation des déchets ou leur enfouissement sont entièrement réalisés par la COVED en prestation de service et constituent autant de maillons d'une chaîne parfaitement rodée. Quant à l'équipe d'agents mobilisée sur ce dossier sous la vice-présidence de Loïc Babary, elle possède un savoir-faire et une expertise éprouvés qu'elle met à profit pour se fixer de nouveaux objectifs : l'amélioration du tri mais aussi la réduction et la valorisation des déchets ménagers. Un programme d'actions 2014-2016 établi avec la commission déchets ménagers de la CCLD (composée de 20 élus représentants chacune des communes) et baptisé « Jetons moins, trions mieux ! » analyse les enjeux écologiques, financiers et économiques liés à la production de déchets sur notre territoire. Les défis sont nombreux et pour les relever, Marylou Ploncard, responsable technique du service, travaille sur plusieurs fronts. Elle vient de terminer une première phase expérimentale de pesée d'aliments entrants et sortants dans les cantines scolaires pour proposer une

meilleure gestion des matières premières et observer quels sont les déchets qui pourraient être valorisés. Objectif : réduire au minimum le gaspillage alimentaire. La jeune femme étudie par ailleurs les pistes de valorisation individuelle ou collective des déchets organiques. Parmi les missions du service, figure également en bonne place la sensibilisation des habitants à la réduction et au tri des déchets via une lettre et un guide du tri (joint à ce numéro) ou des interventions en milieu scolaire. Pascale Dupons, secrétaire du service, est aussi l'ambassadrice du tri auprès des enfants dont on peut espérer qu'ils adoptent plus facilement les bons gestes. Enfin, les deux déchèteries de Chanceaux-près-Loches et de Tauxigny, propriétés de la CCLD sont aussi entretenues et gérées par trois agents du service. Alain Blanchet, Bruno Dupont et Romain Thomas sont chargés, sur les « haut de quai », de l'accueil et de l'orientation du public et des prestataires chargés du ramassage de certains déchets comme la ferraille ou les déchets d'équipements électriques. Nos déchets sont entre de bonnes mains mais à chacun de nous d'adopter les bons gestes de tri pour leur donner une deuxième vie. ■

Les vacances ?

Tout un programme

Le programme d'animation jeunesse intercommunale pour les jeunes de 11 à 17 ans vient de sortir, vous le retrouverez un peu partout dans les structures jeunesse du territoire de la CCLD et auprès de votre mairie. Les animations sont proposées par deux structures, le service jeunesse de la ville de Loches et l'association Puzzle de Reignac. Séjours, grands jeux, rallyes, activités sportives et créatives, les ados vont se faire plaisir ! Sans oublier que chaque semaine, les jeunes des deux structures sont invités à se retrouver autour d'animations communes : visite à Center parcs, journée canoë, paintball, troll ball... et aussi pour une journée entièrement Geekerie... Les fans comprendront !



L'ÉCOLE DE GOLF À LA FÊTE

Samedi 17 mai, le golf de Loches-Verneuil organisait une compétition « circuit 37 jeunes » qui a attiré quinze joueurs du département. Les écoles de golf étaient à la fête un peu partout ce jour-là en région Centre et l'après-midi, les élèves de Verneuil-sur-Indre ont pu inviter leurs amis à découvrir la pratique de ce sport et à partager des jeux sur le putting, le jeu de cibles, le practice ou le parcours. Cette opération, qui s'est déroulée sous un soleil radieux, a permis de mieux faire connaître l'école de golf et d'attirer de futurs élèves et pourquoi pas, de futurs champions... Ce même samedi, trois élèves de moins de 12 ans de l'école de Verneuil-sur-Indre se distinguaient à la première place du tournoi 1, 2, 3 poucets. L'équipe a effectué le meilleur score sur l'ensemble des trois épreuves disputées sur les golfs de Touraine Ballan-Miré, Tours Ardrée et la Gloriette.

Les travaux de réhabilitation de la friche industrielle Ballart sur la zone de Vauzelle à Loches sont en cours. Le bâtiment acquis en 2004 par la Communauté de communes était sans usage depuis plusieurs années après la fermeture de l'entreprise Ballart. Le programme de l'opération comprend l'aménagement de trois cellules commerciales et de trois cellules artisanales, à l'étage, des bureaux pour des activités tertiaires seront prochainement aménagés. Le magasin des producteurs fermiers « Saveurs Lochoises » sera le premier à investir les lieux, à la mi-octobre mais quelle que soit votre activité, des espaces sont encore disponibles, n'hésitez pas à vous rapprocher de la CCLD pour tout renseignement.

Une nouvelle vie pour le bâtiment Ballart à Loches

Contact :
Yoann Rappeneau
au 02 47 91 28 67
ou 06 72 64 20 29



Des subventions restent disponibles (dans le cadre du PIG) pour réaliser des travaux d'isolation de votre logement ou des travaux en vue de leur adaptation au vieillissement et au handicap de ses occupants.

Des aides encore disponibles pour vos travaux

Les conditions d'éligibilité aux aides se sont considérablement assouplies, alors renseignez-vous vite auprès du PACT qui vous fournira gratuitement les conseils techniques préalables. Attention ! Les travaux devront être réalisés par des professionnels et ne pourront démarrer qu'après départ de la demande de subvention.

Contact : PACT, Anne Léger au 02 47 91 58 93



L'été c'est à Naturéo que ça se passe !

Le bassin naturel du parc aquatique Naturéo est ouvert depuis le 14 juin, venez profiter du soleil pieds dans l'eau ou jouer les sportifs en réalisant quelques longueurs dans les bassins en intérieur. Pour garder la forme même en vacances, le parc vous propose aussi ses activités et animations sportives dans l'eau ou en salle. Pour tout savoir rendez-vous sur www.parc-natureo.fr

ZONE DE VAUZELLE :

FIN DE LA DERNIÈRE EXTENSION

Loches Développement vient de terminer la dernière extension de la zone de Vauzelle. La rue Georges Pompidou a été prolongée pour diversifier l'offre foncière de la Communauté de communes (des parcelles de toutes tailles sont disponibles) et accueillir de nouvelles entreprises. Barateau est la première à occuper les lieux qui pourront recevoir jusqu'à dix entreprises. Le montant des travaux s'élève à 420 000 € entièrement financés par la CCLD.

Cet été, rendez-vous aux Prairies du Roy

Le site écotouristique des Prairies du Roy entre Beaulieu-lès-Loches et Loches attend tous les amoureux de Dame Nature pour des balades et ateliers destinés à toute la famille. Aquarelles, photographies, découverte des papillons ou des libellules et même balade crépusculaire, retrouvez tout le programme avec ce magazine et à l'Office de tourisme de Loches.

Le Node-Park a de nouveau son restaurant

Le Node Park a de nouveau son restaurant La Corbeille du Bois Joly, c'est le nouveau nom du restaurant installé sur le Node Park à Tauxigny qui vient de rouvrir début mai. Au-delà de sa vocation inter-entreprises, l'établissement repris par M. Quintard s'adresse désormais aussi à tout public en proposant une restauration

traditionnelle avec mise en place de formules du jour, une restauration rapide et un service traiteur. Un bail commercial a été signé avec la CCLD qui se félicite du maintien d'un tel service sur ce pôle d'activité stratégique à l'échelle de notre territoire et du département.

Une nouvelle boulangerie est ouverte depuis le 15 mai à Chédigny. Le coût de son installation s'élève à 90 000 € financé par la Communauté de communes, la Région Centre et le Conseil Général. Un montant qui reste peu élevé si on le compare aux travaux menés récemment pour maintenir un commerce similaire à Verneuil-sur-Indre. Car le boulanger, à l'origine de la création de ce commerce, fabrique le pain à Luzillé et les pâtisseries à Chédigny et alimente ainsi ses deux magasins qu'il tient avec son épouse. En mutualisant les moyens, l'opération ainsi réalisée a permis de minimiser les coûts que génèrent habituellement le maintien d'un tel commerce dans un village, et d'assurer à l'artisan une plus grande pérennité de son activité.

UNE NOUVELLE BOULANGERIE À CHÉDIGNY

Le Point Information Jeunesse (PIJ) est ouvert tout l'été sauf du 11 au 25 août inclus. En outre, l'animatrice, Carine Viau, tiendra une permanence pendant Loches Plage du 7 au 11 juillet toute la journée et vous proposera de tester gratuitement votre capacité physique.



Un Guide des parents pour la rentrée

Parmi les objectifs du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) de Loches Développement, figure l'accès pour les familles aux services leur permettant d'assurer pleinement leur rôle éducatif. Pour faciliter leur quotidien, le REAAP, créé l'année dernière, a donc travaillé à l'écriture d'un « Guide des Parents » résidents sur notre territoire. Petite enfance, scolarité, loisirs, santé, information et orientation, obligations administratives, tout est enfin regroupé dans un seul et même guide. Parution prévue pour septembre 2014. L'édition 2014 du guide des parents ne présente pas une information exhaustive, nous réinvitons toutes les associations et les institutions qui le souhaitent à nous contacter pour nous transmettre les renseignements utiles.

Contact : Ingrid Jamin au 02 47 91 19 26
ou ingrid.jamin@lochesdeveloppement.com



Un pôle petite enfance à Loches

Les ateliers du RAM :

- Eveil à Loches trois fois par semaine et dans les communes de la CCLD une fois par mois en itinérance
- Motricité à Loches les vendredis matin par quinzaine
- Parents-enfants (motricité ludique autour des éléments du cirque) les 2^{ème} samedi du mois
- Professionnalisation destiné aux assistantes maternelles

Relais Assistantes Maternelles : 13 bis rue de la Gaité à Loches - Tél. 02 47 59 95 22
Permanences lundi, mardi et mercredi après-midi sur rendez-vous / Jeudi après-midi sans rendez-vous.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) est ouvert tout l'été sauf du 11 au 25 août inclus. En outre, l'animatrice, Carine Viau, tiendra une permanence pendant Loches Plage du 7 au 11 juillet toute la journée et vous proposera de tester gratuitement votre capacité physique.

LE POINT SUR LE PIJ !

PIJ : 24 avenue des Bas Clos 37600 Loches
Ouvert le mardi : 15h30-18h30 / les mercredi et samedi : 13h30-17h30
Contact : Carine Viau au 06 13 83 65 10

Travaux terminés rue de Vauzelle

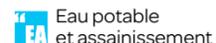
La requalification de la rue de Vauzelle sur le tronçon Ballart-Chollet s'est achevée avec le cheminement piéton et le paysagement du site. Les enseignes commerciales sont pour la plupart installées dans leurs nouveaux locaux. Le montant des travaux s'élève à 450 000 € financés par la CCLD, la ville de Loches et le promoteur immobilier.

DES VESTIAIRES POUR LE STADE DE DOLUS-LE-SEC

Loches Développement a financé la construction de vestiaires pour le stade de foot de Dolus-le-Sec. En l'absence de cet équipement, le stade était jusqu'à présent sous-utilisé alors que des demandes d'utilisation sont faites régulièrement. L'aménagement du stade de Dolus permet désormais de planifier les jours d'entraînements de 10 équipes, soit une centaine de licenciés.

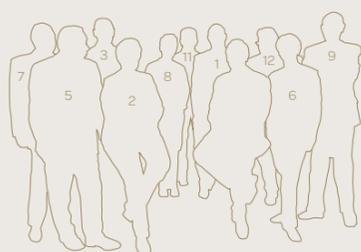
Les compétences de la CCLD

➔ Rendez-vous en page 15 pour contacter les services de la CCLD



LOCHES-DÉVELOPPEMENT

l'année du tournant



Face à une crise économique qui s'installe durablement et des réformes territoriales tous azimuts, notre Communauté de communes ne peut rester figée.

Elle doit dès à présent amorcer un virage tant dans ses relations avec les communes qu'avec les trois autres intercommunalités voisines. Dans un long entretien, le Président, fraîchement réélu, nous livre son point de vue sur cette indispensable « révolution ». Quant aux Vice-présidents, six d'entre eux définissent leurs priorités pour le nouveau mandat.

comment ça marche ?

Fonctionnement des institutions et nouveaux élus pour le mandat 2014-2020

le conseil communautaire de Loches Développement

46 élus municipaux (conseillers ou maires) issus des 20 communes du territoire. Ils ont été élus au suffrage universel direct lors des dernières élections municipales. Le conseil communautaire se réunit quatre à six fois par an en séance publique.

en séance plénière du 17 avril 2014

11 COMMISSIONS CONSTITUÉES *

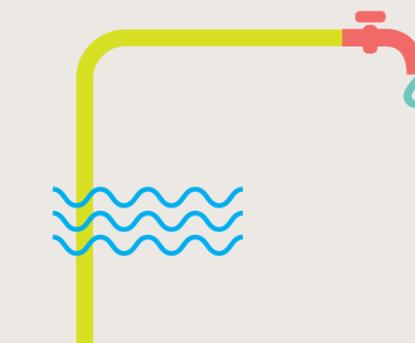
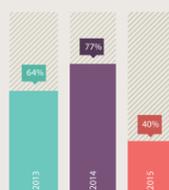
Développement économique // Tourisme // Finances // Déchets ménagers // Développement durable et urbanisme // Aménagement de l'espace-écoconstruction // Petite enfance-coordination jeunesse // Sport // Habitat-Gens du voyage

Et pour les marchés publics :
Commission d'appel d'offres (C.A.O.)
Commission de procédure adaptée (C.P.A.),

+ 1 commission des 20 maires qui se réunit une fois par mois.

* Ces commissions spécialisées se réunissent régulièrement pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront ensuite soumis au Bureau. Elles sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux.

La CCLD exerce ses compétences et met en oeuvre ses projets en s'appuyant sur une administration propre composée de 63 agents recrutés par la Communauté.

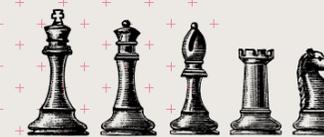


UN BUREAU ÉLU*

composé du **Président**, Pierre Louault & de **12 Vice-présidents**

- 1/ **Marc Angenault**
Développement économique
- 2/ **Sophie Métadier**
Développement durable et urbanisme
- 3/ **Laurent Couraud**
Finances
- 4/ **Anne Pinson (absente de la photo)**
Action sociale, Présidente du CIAS
- 5/ **Loïc Babary**
Déchets ménagers, chantier de construction et de réhabilitation
- 6/ **Valérie Gervès**
Tourisme
Présidente de l'Office de Tourisme de Loches
- 7/ **Gilbert Sabard**
Eau et assainissement
Président du Conseil d'exploitation
- 8/ **Caroline Krier**
Habitat et gens du voyage
- 9/ **Alain Arnould**
Ressources humaines et gestion administrative
- 10/ **Antoine Campagne (absent de la photo)**
Petite enfance et coordination jeunesse
- 11/ **Bernard Gaultier**
Sports et équipements sportifs
- 12/ **Jean-Louis Robin**
Aménagement de l'espace et éco-construction

* Le Bureau se réunit chaque lundi pour délibérer sur les projets en cours de la CCLD





Nous sommes au début d'un nouveau mandat qui promet de se dérouler, dites-vous, dans un contexte fort différent des précédents, pourriez-vous préciser ? Depuis notre création il y a 18 ans, notre territoire et la Communauté de communes ont bénéficié d'un contexte de forte croissance. Nous sommes aujourd'hui à un tournant : les actions économiques sont plus difficiles à porter et, dans le même temps, le Premier Ministre manifeste sa volonté de redéfinir et de recentrer l'action des collectivités locales. L'Etat continue de nous transférer des missions mais diminue ses dotations tandis que nos ressources fiscales stagnent. On nous confie de nouvelles compétences et on nous demande de faire davantage tout en contrôlant notre charge de personnel. Depuis la naissance des Communautés de communes, les moyens en personnel des communes n'ont jamais été réduits, les lourdeurs administratives se sont accentuées et nous, les maires, avons été épargnés. C'est terminé ! Dorénavant, nous allons devoir

mutualiser nos personnels, redéployer nos moyens, faire autrement et surtout faire ensemble, entre la CCLD et les communes mais aussi avec les Communautés de communes voisines.

Ce virage actuel suppose une remise en cause salutaire de nos habitudes sans quoi, nous courons à l'asphyxie. Nous avons là un immense défi à relever et pour le réussir, il faut se retrousser les manches, dès maintenant. Ceux qui traînent des pieds devront s'adapter comme les autres mais ils ne tireront aucun bénéfice de ces changements.

L'Acte III de la décentralisation prévoit le transfert de la compétence urbanisme aux intercommunalités. Dès lors, comment devraient s'organiser les relations entre la CCLD et chaque commune dans ce domaine qui, jusque-là, était plutôt du ressort des municipalités ?

Il faut bien distinguer deux sujets : le premier a trait au transfert de la compétence Urbanisme à la Communauté de communes Loches Développement et la perspective d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal à l'échelle des 20 communes du territoire. Ces dispositions sont effectivement prévues par la loi ALUR (Duflot) de mars 2014. Je n'y suis pas favorable et la loi nous permet de surseoir à ces dispositions. En revanche, je plaide pour que l'intercommunalité soit le lieu du débat et des arbitrages entre les élus des communes sur les choix stratégiques que nous devons opérer en matière d'aménagement de notre territoire (zones de développement de l'habitat, des activités, infrastructures de transport, protection des grands espaces naturels, etc.). Chaque maire, dans sa commune, est garant des conditions d'un développement équilibré de notre territoire tout entier, de son attractivité et de la qualité de vie de ses habitants. L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de Loches Développement a été en ce sens une première expérience en 2004. Il nous faut aujourd'hui amplifier cette démarche.

Le second sujet concerne l'Application du Droit des Sols (ADS) c'est-à-dire l'instruction des permis de construire, etc. que l'Etat (la DDT) assurait jusqu'à présent pour de nombreuses communes et que celles-ci devront assumer à compter de juillet 2015. Il est assez logique que cette mission soit désormais mutualisée à l'échelle de la CCLD, en étroite partenariat avec les communes qui sont le guichet d'accueil des porteurs de projet. Il nous faudra donc trouver les solutions organisationnelles et techniques les plus adaptées pour garantir un service efficace, dans l'intérêt de la



Gilbert Sabard / Eau et assainissement, Président du Conseil d'exploitation,
Ma priorité : « D'une part, continuer d'assurer un service de qualité et de proximité pour les usagers. D'autre part, achever le regroupement des 20 communes au sein du service Eau et Assainissement au deuxième semestre avec l'intégration de Cormery »



Loïc Babary / Déchets ménagers, chantiers de construction et de réhabilitation
Ma priorité : « Tout faire pour réduire les déchets à la source, en améliorant leur tri mais aussi leur valorisation. Le programme d'actions « Jetons moins, trions mieux » 2014-2016 et notre campagne de communication autour de la TRI^{bu} constituent des engagements forts de la CCLD pour y parvenir ».

population et des élus mais aussi d'un développement harmonieux du lochois. Ce chantier est lancé et aboutira je l'espère d'ici la fin de l'année.

Les vingt communes de Loches Développement ont déjà mis en commun de nombreuses compétences : l'eau et l'assainissement, la petite enfance et la jeunesse, l'action sociale, les déchets ménagers et j'en passe. Il faut maintenant arrêter de vider les communes et pour stopper l'hémorragie, je plaide pour une Communauté de communes de services. On n'enlève rien aux communes si on prend notre destin en main. En matière de voirie par exemple, on peut aussi mettre en commun notre mise à la concurrence des entreprises tandis que le conseil municipal décide de ses travaux et reste l'interlocuteur de proximité des habitants. La performance économique des communes est liée à ces élus de proximité mais il faut moderniser les outils, créer un Système d'Information Géographique, mettre tous les réseaux sur une même carte, voilà ce

qu'il faut faire ! Le numérique et la technologie peuvent nous permettre d'économiser des moyens considérables en temps et en personnels et d'éviter aux maires de passer leur temps à vérifier que tout est réglementaire. On a six ans pour réaliser cette révolution culturelle : obtenir de meilleures performances. Les communes, c'est comme les paysans, ils ont commencé par se regrouper, par mettre en commun des moyens et devenir plus performants. Ceux qui n'ont pas réussi ont disparu, les communes et les communautés de communes connaîtront le même sort.

Le nombre de Communautés de communes a diminué de 20% entre 2012 et 2013. Les quatre Communautés de communes de la Touraine Côté Sud envisagent très sérieusement leur fusion, dans quelles conditions ?

Les quatre Présidents sommes effectivement partisans d'une grande intercommunalité car il s'agit pour nous d'avancer au même rythme et de profiter de notre proximité avec l'agglomération tourangelle, de Poitiers et de Châtelleraut pour entraîner les territoires les plus au Sud dans une dynamique de développement. Seulement, nous ne voulons pas passer en marche forcée. Nous souhaitons avant tout que les habitants mais aussi les maires comprennent que le rôle des élus consiste à



Sophie Métadier / Développement durable et urbanisme

Ma priorité : « Faire vivre l'Espace Naturel Sensible des Prairies du Roy en valorisant son potentiel touristique, culturel et économique. En matière d'urbanisme, je plaide pour une mutualisation des services à la population entre communes et pour un urbanisme moins consommateur de foncier et plus respectueux des caractéristiques patrimoniales de nos villages ».



Laurent Couraud / Finances

Ma priorité : « Accompagner les choix politiques et économiques de la CCLD tout en préservant des finances les plus saines possibles malgré les difficultés économiques et la diminution des dotations de l'Etat. En ce sens, nos réflexions sur les économies d'échelle et la mutualisation des services sont absolument pertinentes »

construire l'avenir, même si ça contrarie forcément un peu les mentalités. Demain, nous continuerons d'apporter le même service à la population mais en étant organisé différemment et avec un cadre solide. Pour autant, il ne suffit pas de fusionner pour que tout s'organise aussitôt. Il faut d'abord créer les conditions pour que cette fusion se déroule dans les meilleures conditions, nous ne voulons pas d'une centralisation forcée et donc stérile. De mon côté, je suis convaincu qu'une grande Communauté de communes nous obligera à maintenir des services publics de proximité autour de pôles de huit à quinze communes. Ce qui n'empêche pas d'avoir de grands services communs mutualisés ni d'avoir localement, sur chaque commune, des élus référents. Concernant cette grande réforme territoriale, il y a les effets d'annonce, le cap fixé par l'état qui veut supprimer les départements et organiser ses grandes régions et puis... il y a la réalité, ira-t-on aussi loin ? Je n'en sais rien. Mais pour vous montrer notre volonté d'avancer, nous avons d'un commun accord décidé que le Pays, l'Agence touristique et la Maison pour l'emploi auront des présidents désignés pour

un an et demi seulement. Avant de fusionner nos quatre Communautés de communes, nous allons, dans un premier temps, concentrer nos efforts sur la coopération économique car sur ce point, nous sommes prêts.

Vous êtes le chef de file de ce projet de coopération qui prend forme entre les quatre Communauté de communes. Loches Développement a toujours fait du développement économique sa priorité, doit-il selon vous être considéré comme tel à l'échelle de la Touraine Côté Sud ?

Oui, mille fois oui. A l'échelle de la CCLD, le développement économique a toujours été notre grande bataille car il conditionne la création d'emplois. Cela s'est fait en partenariat avec les entreprises, des femmes et des hommes qui avaient envie de mettre les mains dans le cambouis. Au début de la Communauté de communes, il y avait les friches industrielles du champignon, de l'électronique, tout cela a été racheté par nos soins, réhabilité, remis en service. On a pris le taureau par les cornes et

relevé les défis avec une certaine réussite puisque nous avons doublé nos recettes de taxe professionnelle en douze ans. Nombreux sont ceux qui se gargarisent de grands mots sur l'emploi, de deux choses l'une, soit on se fixe un cap et on se donne les moyens d'agir, soit comme beaucoup, on dit aux chefs d'entreprise que la balle est dans leur camp. Les entreprises doivent être mieux considérées et pour qu'elles bougent, nous devons leur donner de solides raisons de croire en notre territoire et d'y investir. Notre horizon géographique s'élargit et désormais, cette ambition doit être portée et partagée par les quatre Communautés de communes.

Quels seront les grands axes de ce new deal économique et en quoi est-il indispensable ?

Notre programme de coopération économique portera pour l'essentiel sur la transmission-reprise des activités notamment dans le secteur artisanal, le développement des entreprises existantes, l'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi. Mais nous avons aussi de gros efforts à fournir pour améliorer l'attractivité de notre territoire, renforcer les démarches de prospection et l'accompagnement des nouveaux créateurs. Il y a des jeunes qui ont confiance et qui osent se lancer, à nous de les inviter à venir s'installer en Touraine Côté Sud et de leur apporter la preuve qu'il existe ici une vraie volonté de les accueillir et de les accompagner.

Tout cela s'anticipe, se prépare. Nous allons adopter une même stratégie d'action et disposer de moyens partagés, c'est fondamental pour notre crédibilité auprès des entreprises locales mais pas seulement... On nous annonce la fin des départements, or pour nous faire entendre depuis la Région, il va falloir afficher un projet de territoire fort et cohérent. Derrière tout cela j'insiste, il y a la question prioritaire de l'emploi : sans emploi, un territoire perd de sa vitalité et ses jeunes avec. Nous sommes sortis sur la partie Nord de notre territoire de ce cercle infernal, sur le Sud, beaucoup moins mais il n'y a pas de fatalité ni de contraintes insurmontables. Il faut en revanche activer une dynamique locale, de nouvelles solidarités, mettre le territoire en mouvement, se mobiliser et se donner les moyens d'agir, cela contribuera aussi à nous faire prendre tous conscience de nos ressources et de nos capacités. Ce que les élus et les maires en particulier doivent comprendre, c'est que cette dynamique ne peut pas se faire sans eux. Ils sont au premier plan pour repérer un jeune qui a envie de se mettre à son compte, repérer un artisan qui part sans successeur. J'invite tous les acteurs locaux à prendre la mesure des enjeux à l'œuvre et à participer à ce beau projet qui donnera un nouveau souffle au territoire. Tout le monde peut s'inviter au débat et à l'action. En attendant, dans les prochains mois, nous présenterons officiellement aux entreprises et aux habitants nos ambitions pour leur territoire. ■



Marc Angenault / Développement économique

Ma priorité : « Offrir les meilleures conditions au territoire pour être compétitif face à une concurrence d'autres territoires de plus en plus accrue. Cela passe par une coopération économique avec les trois autres Communautés de communes voisines pour construire une offre globale et diversifiée mettant en valeur nos atouts et nos compétences ».

Valérie Gervès / Tourisme, Présidente de l'Office de

Tourisme de Loches *Ma priorité : « Accroître la notoriété du territoire et que le plus grand nombre de personnes puisse le découvrir et l'apprécier dans toute sa diversité. Cela passe par le développement d'offres et de produits touristiques et la mise en valeur de nos nombreux atouts »*





À vos agendas

Sud Touraine Entreprises fête ses 20 ans !

Le réseau Sud Touraine Entreprises (STE) célèbre ses 20 ans cette année. Cette association qui compte une cinquantaine d'entreprises adhérentes sur le Lochois et en Touraine Côté Sud a souhaité faire de cet anniversaire un événement participatif et d'envergure. De très nombreux chefs d'entreprises du territoire, des élus locaux et les habitants seront donc invités les 12 et 13 septembre à passer par la salle Agnès Sorel à Loches pour vivre un ou plusieurs temps forts de cet anniversaire. « Nous voulons profiter de nos 20 ans pour montrer que STE n'est pas un club fermé, au contraire, nous nous servons de notre compétence « réseau », et de toute l'énergie des chefs d'entreprises impliqués dans cet anniversaire-événement pour valoriser le patrimoine économique du territoire et l'ensemble des entreprises de la Touraine Côté Sud, qu'elles soient adhérentes ou pas» explique Guy Marois, président de STE qui s'investit pleinement depuis plusieurs mois avec les autres membres du bureau dans la préparation de cet événement soutenu par Loches Développement. En avant-première, Territoire vous invite à découvrir le programme ! ■

www.facebook.com/sudtouraineentreprises



Vendredi 12 septembre

Après-midi réservé aux entrepreneurs et élus locaux

14 h / Paroles d'entrepreneurs

Avec Xavier Desforges (Maison Caulières), Jean Pénaud (Duanep) et François Hureau (Mécadyn). Leurs parcours, leurs savoir-faire, leurs liens au territoire.

14h30-16h30 / Table ronde

« Entreprises et territoire : comment agir ensemble pour être plus compétitifs ? ». Avec

Jean-Marc Venin (Président d'AMI Chimie), Jean-Michel Coutaud (Président Directeur Général de la Fonderie d'Abilly), Bruno Boileau (Directeur de la Coopérative laitière de Verneuil), Pierre Louault (Président de la Communauté de communes Loches Développement), Marc Angenault (Maire de Loches et 1^{er} Vice-Président de la CCLD), Gérard Hénault (Président de la Communauté de communes de la Touraine du Sud), Jean-François Vallès (co-fondateur du cabinet de conseil Synopter).

17h30-19h30 / Networking

Des rencontres de 3 mn pour présenter son entreprise et échanger ses cartes de visite (sur invitation de la CCI).



Samedi 13 septembre

Marché de Loches, place du Marché au Blé stand STE

Stand STE, animation par Graffic FM : interviews d'entreprises adhérentes STE. Présence d'ambassadeurs du réseau. Jeu-quizz et tirage au sort.

Expositions

Vendredi toute la journée et samedi jusqu'à 13 h - Salle Agnès-Sorel

- « 20 ans, 20 entrepreneurs à l'honneur » : exposition photographique de Stephan Larroque.

- « Parcours au cœur de nos savoir-faire » : objets et matériaux représentatifs du savoir-faire d'une cinquantaine d'entreprises de la Touraine Côté Sud.



A VOTRE SERVICE

Communauté de communes

Loches Développement

12 avenue de la Liberté
37601 Loches Cedex
Tél. Standard 02 47 91 19 20
accueil@lochesdeveloppement.com
www.lochesdeveloppement.fr
Ouvert au public du lundi au vendredi
9h-13h / 14h-17h

Service Développement Économique

Tél. 02 47 91 19 32
deveco@lochesdeveloppement.com

Service Eau et Assainissement

57 rue Quintefol - BP 105
37601 Loches Cedex
Tél. 02 47 59 03 05
Ouvert au public du lundi au vendredi :
8h30-12h30 / 13h30-16h30
Assistance technique garantie
au 02 47 59 03 05, 24h/24 et 7j/7,
pour répondre aux urgences.
Vous serez alors informé du délai d'intervention.

Service Déchets ménagers

Tél. 02 47 91 19 20
dechets.menagers@lochesdeveloppement.com

Centre Intercommunal d'Action Sociale de Loches Développement (CIAS)

Tél. 02 47 59 23 30
Ouvert au public du lundi au vendredi :
9h-12h30 et lundi, mercredi et jeudi : 14h-17h

Office du tourisme de Loches

Tél. 02 47 91 82 82
www.loches-tourainecotesud.com
Horaires d'été :
tous les jours 9h-13h/14h-19h

Marchés publics

Tél. 02 47 91 19 25/28
Vous pouvez télécharger nos dossiers de consultation sur www.pro-marchespublics.com

CONTACTS UTILES

Relais Assistantes Maternelles du Lochois

Tél. 02 47 59 95 22

Maison des petits pas à Loches

Tél. 09 77 52 19 38

Maison de la petite enfance à Tauxigny

Tél. 09 60 35 04 68

Service Jeunesse de la Ville de Loches

Tél. 02 47 59 28 82 / www.ville-loches.fr

Association Puzzle

Tél. 02 47 94 12 00 / www.asso-puzzle.fr

Point Information Jeunesse intercommunale (PIJ)

Tél. 02 47 59 28 82 / 06 13 83 65 10

Parc Aquatique intercommunal Natureo

Tél. 02 47 91 34 55 / www.parc-natureo.fr

Golf de Verneuil

Tél. 02 47 94 79 48 / www.golf-lochesverneuil.fr

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

À quoi sert une communauté de communes ?

A promouvoir les intérêts des communes qui la composent, en mutualisant leurs moyens. Pour cela, elle dispose schématiquement de fonds publics, provenant directement ou indirectement des taxes versées par les contribuables, et des recettes obtenues en retour des investissements réalisés.

Opposer systématiquement l'Etat et les collectivités comme le fait le Président de Loches Développement (LD) n'a pas de sens. Il faut maintenant agir avec moins de ressources, autrement. Et donc réformer.

Avec la loi de mai 2013, l'opposition est entrée dans les conseils communautaires pour ouvrir ce débat. Exemples :

- Pourquoi LD finance-t-elle un partenariat au profit de Luzillé ? N'y avait-il pas sur notre territoire des artisans boulangers-pâtisseries à aider ? Pourquoi la communauté de Bléré-Val de Cher n'apporte-t-elle pas en toute équité sa part au même titre que LD (35000 €) ? Est-ce aux seuls contribuables du Lochois de payer ?

- À quand une analyse complète sur les emplois créés sur Loches ? Le Président Louault cite facilement des chiffres mirobolants. Sur le Node park, quel est le % réel des emplois créés qui profitent aux habitants et commerces du Lochois en rapport à leur contribution fiscale ?

En toute transparence démocratique, chacun est en droit de demander des comptes sur la gestion publique.

*Anne Paquereau,
conseillère municipale d'opposition,
conseillère communautaire d'opposition.*



En vous rendant sur le site de la CCLD : www.lochesdeveloppement.com, cliquez sur le Portfolio n°38 associé à ce numéro et découvrez en exclusivité les photos de **Stephan Larroque** non publiées sur votre magazine. Nous vous offrons ainsi la possibilité de prolonger les rencontres réalisées dans le cadre de nos reportages.





Dans la NACEL* de Claire

Un concert un soir de mai sous la halle aux Moutons à Cormery.

Claire Léger observe aux premiers rangs une dame très âgée rencontrée par hasard l'après-midi, « j'ai échangé quelques mots

avec elle pendant la préparation du spectacle, elle ne savait pas et puis le soir, elle est venue, seule, c'était un bonheur de voir son visage et même son corps traversés par autant d'émotions ». Née dans une famille d'agriculteurs du Liguillois Claire est la seule à ne pas avoir suivi la trace de ses parents, et pourtant, l'ancienne étudiante en sociologie des politiques culturelles sait le temps et l'effort qu'il faut parfois pour amener le public à la culture et rendre fertiles ces rencontres éphémères.

Telle est bien la vocation de Nacel, créée en 1998 à l'initiative de trois communes pour développer la culture et les arts dans les villages du Lochois. L'association a depuis longtemps pris son envol et propose chaque année dans les onze communes

Claire Léger est depuis cinq ans la chargée de développement de l'association culturelle Nacel. Rencontre avec cette jeune passionnée qui sème des spectacles dans la campagne lochoise pour y répandre la joie et l'émotion.

adhérentes environ dix-huit spectacles issus de disciplines aussi variées que le théâtre, le one-man show, la chanson, la danse, etc. « Après le spectacle, le public est invité à prendre un verre avec les artistes - explique Claire - on a un retour d'émotion direct,

inimaginable ou presque en ville ». Avec son festival phare « Côté Jardin », Nacel tend aussi de très jolies perches aux enfants du territoire pour vivre autrement la culture. Pour autant, rien n'est jamais gagné d'avance, la culture est une conquête permanente. En ce moment Claire Léger rêve de résidences d'artistes et de résidences d'écriture, « histoire aussi de pousser la culture hors des murs des salles des fêtes, pour inviter la population à s'en emparer ». Et démultiplier les émotions.

***NACEL (Nouvelles Aspirations Culturelles en Lochois)**

3, bis Place de la Mairie 37310 Chédigny

Tél. : 02 47 92 22 26 - Web: www.nacelculture.fr

